

## ce qu'ils en pensent

L'implication des élus et du milieu associatif, les échanges avec l'architecte et les nombreuses visites d'équipements ont contribué au succès de l'opération. Le suivi du chantier par les élus est également un gage de réussite du projet. Si le résultat obtenu satisfait pleinement les élus et utilisateurs, la commune reste consciente de la sous-utilisation de la grande salle. Elle espère cependant que la qualité de la réalisation va permettre de renforcer le tissu associatif local et de fixer une nouvelle population. Le réalisation du futur centre multimédia à proximité du complexe sportif s'inscrit dans cette politique de développement des activités culturelles et de loisirs.



## notre commentaire

Alors que nombre de communes du centre Bretagne cherchent encore à maintenir un niveau minimum de services et d'équipements afin d'enrayer leur déclin démographique, la commune de CREDIN parie sur l'avenir et développe une politique volontariste d'équipement. Le complexe sportif est l'aboutissement de l'un de ces projets offrant à la population un équipement polyvalent, fonctionnel et de qualité que beaucoup de communes pourraient lui envier. Sur le plan architectural, ce projet contraste avec les bâtiments généralement réalisés qui s'avèrent être trop souvent d'une grande banalité. Le nouveau centre multimédia vient également compléter ce pôle d'équipements idéalement situé dans le bourg. Il reste à la population le soin de s'approprier et de faire vivre pleinement ces nouveaux équipements.

### COUT DE L'OPERATION

bâtiment : 5.960.000 F.H.T  
honoraires : 350.000 F.H.T

# Repères

Architecture et Aménagement Publics

Fiche N°6 - Avril 2001

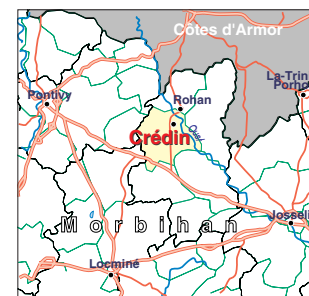


C  
R  
E  
D  
I  
N

## Complexe sportif



## sans complexe



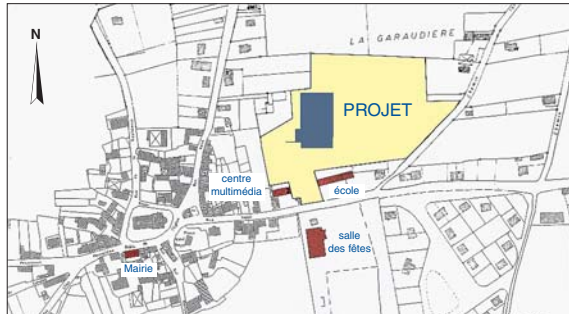
CREDIN, commune du centre Bretagne (canton de ROHAN) compte aujourd'hui 1368 habitants. Située en dehors des grands axes de communication, cette commune rurale a su freiner son déclin démographique en attirant des entreprises sur son territoire. Elle a profité de la proximité de la commune de ROHAN pour aménager la zone d'activités des "cinq chemins" où environ 250 emplois ont été créés. Dans le même temps, la municipalité a initié une politique de développement des équipements publics afin de rendre la commune et le bourg plus attractifs. Elle enregistre d'ores et déjà une hausse sensible des permis de construire. La réalisation du complexe sportif constitue une étape importante de cette politique.

### FICHE TECHNIQUE

Programme : Complexe sportif  
Maître d'ouvrage : Commune de Crédin  
Maîtres d'Oeuvre : Hervé L'HYVER, Gilles BRECHET, Yann LOHE  
Architectes D.P.L.G.  
Année de réalisation : 1996  
Surface construite : 2165 m<sup>2</sup> (SHOB)  
2009 m<sup>2</sup> (SHON)  
Coût de la construction : 6.310.000 F.H.T  
(y compris honoraires)  
Ratio au m<sup>2</sup> : 3140 F.H.T

## L'origine du projet

Consciente du manque flagrant de salles de sports susceptibles d'accueillir les associations (danse, judo, football) et les scolaires (90 enfants), la commune de CREDIN a souhaité s'équiper afin de satisfaire les besoins existants. Aussi saisit-elle l'opportunité d'acquérir des terrains idéalement situés, en limite du centre-bourg et à proximité immédiate des équipements existants (école, salle des fêtes), afin de réaliser un ensemble sportif cohérent. L'objectif est alors de réaliser une salle de sports et un terrain de football.



La commune souhaite vivement associer la population à la réalisation de ce projet. Début 93, une réflexion est engagée afin de définir les besoins. Deux commissions regroupant élus et représentants des associations sont créées, l'une travaillant sur les activités intérieures, et l'autre sur les activités extérieures. Ce travail qui va durer une année donnera lieu à de nombreuses visites d'équipements et de rencontres d'utilisateurs (une vingtaine de visites). Cette réflexion sur les besoins permettra de définir des exigences de fonctionnalité, des niveaux de prestations, de confort et de sécurité.

Parallèlement aux travaux de commissions, la commune organise le choix du concepteur du projet à partir d'une consultation sur dossier de références. Parmi 3 équipes sélectionnées, le cabinet L'HYVER - BRECHET - LOHE est retenu.

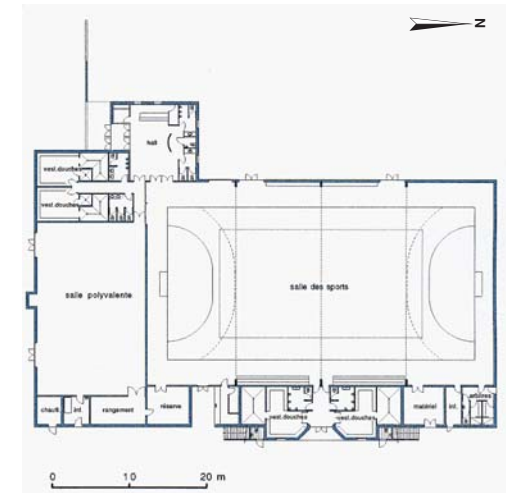
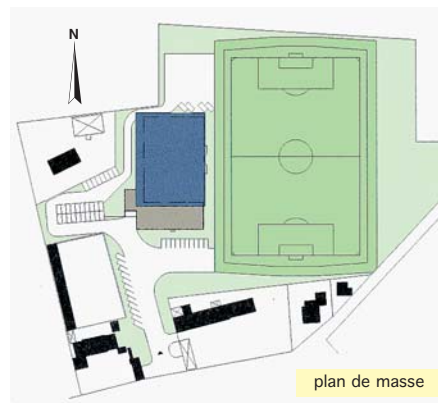
Le projet élaboré par les architectes fera l'objet d'un débat et d'une mise au point régulière avec les commissions et sera adopté définitivement en mai 1994. Il comprend :

- une grande salle 44 X 25 m contre laquelle s'appuie une tribune extérieure de 300 places,
- une salle multiactivités,

l'ensemble représentant un coût estimé de 6 MF.

## le projet

Le terrain d'assise est une vaste parcelle plane, bordée de jardins. Outre les salles de sports, le programme inclut une tribune de 300 places dominant le terrain de football. Cette contrainte a conduit l'architecte, à partir de lignes amples, à trouver un abri pour les tribunes. Ce dessin en grande courbe, à partir du pignon sud se prolonge en auvent sur l'accès à la salle. Cette courbe permet d'intégrer un auvent suspendu au dessus des tribunes à l'Est. Sous ces tribunes sont logés les vestiaires football disposant d'une entrée séparée. Ces grandes courbes minimisent l'impact visuel de l'ensemble en intégrant les grandes hauteurs propres à ce type de projet.



## le programme

Sur le plan fonctionnel, l'entrée principale, constituant le hall d'accueil, distribue les vestiaires des salles, la salle de gymnastique-judo et le gymnase.

La partie football est rejetée à l'Est et comprend les locaux réservés aux arbitres et les vestiaires des footballeurs situés en partie centrale sous la tribune. Les choix de matériaux ont fait l'objet d'une approche longue et rigoureuse avec la commission communale des travaux. Ce travail a permis de privilégier des matériaux performants tant en couverture (double bac acier) que pour les sols (plancher bois en salle de gymnastique, grès cérame sol et murs généralisés pour les vestiaires) ou les parois intérieures (bardage bois dans la grande salle).

L'aménagement des espaces extérieurs a été intégré dès la conception du projet, afin de constituer un tout fonctionnel permettant la polyvalence d'activités et l'accueil de véhicules, y compris pour des manifestations d'envergure.

<b>SALLE DE SPORTS</b>	
Salle 44 X 25 m	1 100,00
Rgt matériel	58,00
FOOTBALL : vestiaires - douches - sanitaires -	
sas entrée - infirmerie	110,97
ARBITRES - PROFESSEURS : bureau - sanitaire - vestiaires	20,04
<b>total</b>	<b>1 289,01</b>
<b>SALLE POLYVALENTE</b>	
Salle - rangement	330,67
Vestiaires - douches	74,88
Sanitaires	26,04
Billetterie - hall - sas - circulation	51,85
<b>total</b>	<b>483,44</b>
<b>ANNEXES</b>	
Local technique - réserve bar - sanitaires extérieurs	41,38

**SURFACE UTILE TOTALE 1813,83 m<sup>2</sup>**